

LA MAIF INAUGURE LE MAIF STARTUP CLUB : UN ESPACE D'ACCOMPAGNEMENT DÉDIÉ AUX START-UP SUR PARIS

Paris, le 1er mars 2018 – Lancé en octobre dernier, le MAIF Startup Club, nouveau lieu parisien dédié aux jeunes structures innovantes, a été inauguré officiellement hier soir en présence des dirigeants de la Mutuelle et de nombreuses start-up. Cet espace d'accompagnement constitue une nouvelle étape pour la MAIF dans son engagement aux côtés des start-up. Il s'appuie sur le choix d'un modèle original en proposant aux start-up résidentes une offre de services à la carte mais aussi un engagement des collaborateurs MAIF à leurs côtés.



Le MAIF Startup Club : un lieu singulier & multiple

Concrètement, le MAIF Startup Club est à la fois un lieu de résidence et un espace d'événements. Il a pour ambition de répondre aux besoins matériel et d'accompagnement des jeunes structures tout en prenant en compte leur contrainte budgétaire et leur besoin d'autonomie.

Actuellement, le lieu accueille en résidence une dizaine de start-up (Ayni, Les Talents d'Alphonse, Too Good To Go, Stroïka, Social builder, Domoscio ou Kocoya) qui couvrent des secteurs d'activité divers et variés qu'il s'agisse de l'éducation au numérique en passant par la promotion de la mixité sociale ou la lutte « anti-gaspi » alimentaire !

Les start-up résidentes bénéficient de locaux tout équipés et adaptés à leurs besoins pour un loyer en dessous du prix du marché, et évoluent au sein d'un environnement stimulant et porteur dans le Sentier, au cœur de Paris.

L'originalité du lieu repose également sur la mise à disposition d'un catalogue de services (qui embarque les dimensions RH, juridiques, financières et communication, indispensables au développement des start-up...) afin que ces dernières puissent choisir leur accompagnement en fonction de leurs besoins. Ces services ciblés, à forte valeur ajoutée, sont dispensés soit par des collaborateurs de la MAIF, soit par un prestataire externe, en fonction des disponibilités et des expertises demandées. Ce concept est bénéfique à double titre : il permet aux start-up d'évoluer en toute autonomie mais aussi aux collaborateurs de la Mutuelle d'être au plus près de l'innovation.



Nicolas BOUDINET

Directeur général adjoint et secrétaire général de la MAIF

@NicolasBoudinet

“Ce lieu est une véritable opportunité, à la fois pour la MAIF et pour les start-up. Nous partageons notre expérience et nos expertises avec ces jeunes structures et en retour nous nous mêlons à un écosystème agile qui a beaucoup à nous apprendre, notamment sur son mode de fonctionnement.”



assureur militant

Autre fonctionnalité, le MAIF Startup Club peut faire l'objet d'une location des différents espaces disponibles par les start-up, ceci à moindre coût, dans le cadre d'organisation d'événements. Enfin et dans un second temps, l'ensemble des services proposés par le MAIF Startup Club seront ouverts aux start-up non résidentes du lieu.

Un lieu en cohérence avec la stratégie d'investissement

Avec la création de son fonds d'investissement MAIF Avenir en juillet 2015, la MAIF s'était fixée comme objectif d'investir trois créneaux : le secteur de l'économie collaborative, le digital (UX, app mobile, web) et l'innovation (objets connectés, assurtech, fintech).

Trois ans plus tard, cette dernière est devenue un acteur référent de l'écosystème start-up français, notamment grâce à l'activité de son fonds. Aujourd'hui, avec la création du MAIF Startup club, la Mutuelle aborde une nouvelle étape en développant une formule pertinente et cohérente pour accompagner de jeunes structures prometteuses.

Sur ce point, Thomas Ollivier, responsable économie collaborative & pratiques émergentes MAIF et à l'origine du projet, estime « que les start-up hébergées ne recherchent pas de relations de co-dépendance avec un grand groupe tel que le nôtre. Nous leur proposons aujourd'hui avec le MAIF StartupClub une formule adaptée à leurs besoins et un accompagnement qui préserve leur autonomie et leur choix stratégique. »

Ce nouveau modèle s'inscrit dans une logique d'ouverture de la MAIF. Une démarche visant à mieux comprendre l'émergence de nouveaux modèles, de nouveaux modes de consommation pour mieux les accompagner et, le cas échéant, développer de nouvelles offres et services à destination de nos assurés.

Le lancement du MAIF Startup Club vient compléter celui effectué en Janvier 2017 sur Paris avec l'ouverture du MAIF Social Club, un espace dédié à la promotion de la culture, du numérique et aux grandes tendances qui bouleversent nos sociétés.

A propos de la MAIF



5ème assureur automobiles et 1er assureur du secteur associatif, la MAIF couvre l'ensemble des besoins de plus de 3 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...).

La mutuelle est régulièrement plébiscitée en matière de relation clients où elle arrive en tête des sociétés françaises, tous secteurs confondus. En 2016, le groupe MAIF a réalisé un chiffre d'affaires de 3,44 milliards d'euros.

Plus d'informations sur : www.maif.fr

Contacts presse MAIF

Garry Menardeau
garry.menardeau@maif.fr
05 49 73 75 86

Henri Maus
henri.maus@maif.fr
05 49 73 71 87